



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de Licence 1^e Année de Droit pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur Jean-Vincent HOLEINDRE – Professeur
Madame Sophie NOËL – Professeur
Monsieur Emmanuel TAWIL – Maître de Conférences
Monsieur Quentin EPRON – Maître de Conférences
Madame Anne-Sophie CONDETTE-MARCANT – Maître de Conférences
Monsieur Thomas PIAZZON – Maître de Conférences
Monsieur Charles PAPON – Maître de Conférences
Madame Céline COMBETTE – Maître de Conférences
Madame Raphaëlle THERY – Maître de Conférences
Madame Julie BAILLEUX – Maître de Conférences
Madame Marie-Pierre MERLATEAU – Maître de Conférences
Monsieur Benoît ALIX – Contractuel
Monsieur Hamed JENDOUBI – Professeur Agrégé

Article 2

Monsieur Emmanuel TAWIL est désigné président du jury

Fait à Paris, le 12/06/2023

Stéphane BRACONNIER